

LE VUARGNÉLAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 10

Décembre 2012

YVORNE : GRANDS PROJETS ET NOMBREUSES CONTRAINTES

Rencontre avec Philippe Gex, Syndic

Au début du mois de novembre, la presse annonçait que le projet de rond-point à la route de Lausanne pourrait se concrétiser d'ici 2-3 ans. Des précisions ?

Si le Service des routes a admis le principe de réaliser un rond-point à cet endroit, il devait encore définir un calendrier, en regard des questions liées au financement de ce chantier. Ce service reconnaît, à demi-mot, que c'est son rôle de le financer entièrement puisqu'il ne concerne que des routes cantonales. Dans ce dossier, la Commune d'Yvorne avait proposé spontanément de participer à hauteur de Fr. 50'000.- à l'aménagement du rond-point; la ville d'Aigle, qui a tout intérêt à ce que cette voie d'accès sur son territoire soit sûre et bien mise en valeur, est également prête à mettre Fr. 50'000.-.

La mise à l'enquête pourrait se faire au courant de l'année 2013, ces travaux ayant été prévus dans le budget cantonal 2014-2015. De plus, le Grand Conseil vaudois vient d'accepter une rallonge de 10-12 millions pour les infrastructures.

J'ai donc bon espoir que ce projet puisse se réaliser d'ici l'automne 2013.

Les services cantonaux n'ont pas réussi à se coordonner et profiter des travaux effectués sur la route dans le cadre de l'assainissement du Torrent ?

Ce chantier est mené par le Services des eaux, sols et assainissement; mais le Service des routes est intervenu dernièrement pour augmenter l'emprise de la route cantonale en contrebas de celle-ci en vue de l'éventuelle création d'un rond-point.

On aura fait preuve d'une patience infinie !

Autres gros dossiers sur la table de la Municipalité: le parking et la future place du Village. Qu'en est-il ?

Tous les documents liés à l'aval des Services de l'Etat quant à l'éventuelle création de ce parking sont sous toit. La Municipalité va faire, d'ici la fin du mois, un agenda pour fixer des séances d'informations à la population.

Contre ceux qui pensent que le parage sauvage limite les vitesses excessives aux Maisons-Neuves, j'avance une autre idée de l'aménagement urbanistique d'Yvorne: ce parage anarchique aux Maisons-Neuves, ainsi que dans d'autres quartiers, n'est pas souhaitable. Si l'on a un tant soit peu de l'affection pour ce village et de l'ambition pour notre commune, il faut absolument régler ce problème...

En corollaire, il y a, à moyen terme, la création d'une place du Village au Torrent qui manque terriblement à Yvorne. On le voit lorsqu'il y a la moindre manifestation: pas d'endroit digne de ce nom pour festoyer, se rencontrer et faire vivre notre communauté.

En réalisant de tels projets, on pourrait considérer qu'Yvorne est armée pour les prochaines années.

Comment financer de tels travaux ?

En juin, Le Conseil communal a refusé la vente du bâtiment de la Souche, à l'entrée du village. Autant la vente de ce bâtiment a été vivement contestée, autant la vente de la Ferme des Paquays (voir « Infos du Conseil communal », séance du 6 septembre 2012) a été acceptée à une très large majorité.

La promesse de vente est faite et la vente (Fr. 1'550'000.-) devrait intervenir à la fin du bail, soit d'ici au 31 décembre 2012.

La Commission des finances nous a incités à recourir à l'emprunt pour financer les travaux en cours (notamment dans la zone du Ciclet et aux Ecots), ce d'autant plus en raison des taux particulièrement avantageux proposés par notre banque.

La situation financière de notre commune n'est pas étincelante, faute en partie au système péréquatif, et ne nous permet pas de faire des fantaisies. Néanmoins, nous pouvons assurer les investissements en cours et voir l'avenir sous un jour souriant.

Il faut préciser, et c'est important, que le taux d'endettement par habitant à Yvorne (environ 3 à 4'000.-), se situe parmi les plus faibles du District et même très largement en-dessous de la moyenne cantonale (environ 6'000.- par habitant).



Au vu de cette situation, quelles perspectives peut-on esquisser pour l'avenir ?

Yvorne se trouve prise entre deux communes qui ont un développement immobilier et industriel conséquent: Aigle et Roche. Nous occupons une position de « poumon vert » du Chablais. Comme chacun le sait, le vignoble et la partie agricole sont inconstructibles et nous n'avons aucune ambition de créer de nouvelles zones constructibles pour accueillir des centaines de nouveaux résidents, mais bien plutôt de donner un maximum de bien-être aux habitants actuels.

La commune compte environ 1'000 habitants et nous pourrions aller jusqu'à 1'250, ce qui sera probablement le cas une fois que toutes les zones villas actuelles seront occupées.

Dans ce sens, nous pouvons assurer, à long terme, une qualité de vie tout à fait exceptionnelle dans le Chablais.

- SOMMAIRE -

Yvorne - De grands projets	1
Infos du Conseil et de la Municipalité	2-3
Infos de la paroisse et Vie économique	4
Infos du Cartel	5
Vie locale	7-8
Agenda - Le coin du gourmet	8

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 14 JUIN 2012

- Durant cette séance, le Conseil communal a décidé
 - d'accepter les comptes 2011 présentant un total des charges de Fr. 5'256'836.04 et un total des recettes de Fr. 5'161'018.42.
 - de refuser le préavis municipal 2/2012 concernant le projet de vente de l'immeuble communal de la Souche.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2012

- Durant cette séance, le Conseil communal a décidé
 - d'accepter le préavis municipal 3/2012 amendé concernant l'acquisition d'une camionnette pour la voirie pour la somme maximale de Fr. 61'000.- (au lieu de Fr. 45'000.-).
 - Sur la base du préavis municipal 5/2012 relatif au projet de vente de la ferme des Paqueys pour une somme de Fr. 1'550'000.-: d'autoriser la Municipalité à vendre la ferme des Paqueys pour une somme de Fr. 1'550'000.-.
 - d'autoriser le morcellement de ladite parcelle afin de créer une entité de 5'000 m², bâtiment compris.
 - d'introduire une servitude de non revente, inscrite au Registre foncier pour une durée de 6 ans.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2012

- Durant cette séance, le Conseil communal a décidé
 - d'accepter le préavis municipal 6/2012 concernant l'Arrêté

d'imposition pour l'année 2013.

Les taux d'imposition actuels (Canton : 154,5%, Commune : 68,5%) seront maintenus en 2013.

Le préavis 7/2012 concernant le projet de budget pour l'année 2013 a été déposé. Il se récapitule comme suit :

Total des dépenses: Fr. 4'952'022.-

Total des recettes: Fr. 4'806'760.-

Soit un excédent de charges de Fr. 145'262.-.

Prochaine séance :

Jeudi 13 décembre 2012 à 20h00

**Le samedi 1^{er} décembre dès 20 h
et le dimanche 2 décembre dès 14 h aura lieu le**

LOTO du FC YVORNE

à la Salle de la Couronne

avec 1 bon Aigle Cité de Fr. 800.- samedi et dimanche
et plein d'autres prix (bons restaurant, corbeilles garnies,
plateaux fromage, etc.)

Abonnement Fr. 45.- 1^{er} tour gratuit

Navette Aigle-Yvorne gratuite avant et après le loto

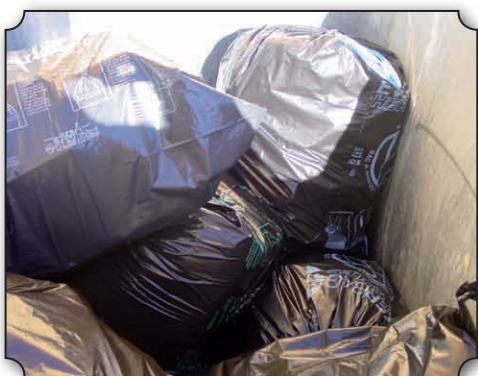
Merci de venir soutenir le FC Yvorne
en venant participer au loto!

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Gestion des déchets : taxe au sac ou au poids obligatoire dans tout le canton

• Le Grand Conseil a décidé de compléter la loi cantonale sur la gestion des déchets avec des dispositions sur le financement des tâches communales. Celles-ci exigent que les communes financent l'entier des frais d'élimination des déchets urbains par des taxes, sans recourir au revenu des impôts. Le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, le Conseil d'Etat a fixé la date d'entrée en vigueur de la modification au 1^{er} janvier 2013.

A partir de cette date, les communes introduiront une taxe directement proportionnelle à la quantité de déchets, telle que «taxe au sac» ou «taxe au poids» des déchets. Le revenu de cet émolument doit permettre de



couvrir au moins le 40% des frais. Le solde est à financer par une taxe forfaitaire de base. Les communes appliqueront ces dispositions dans leur règlement sur la gestion des déchets. La situation dans le canton est la suivante (état le 30 juin 2012):

- 101 communes ont à mettre en œuvre un système de financement complet.

- 139 communes ont introduit une taxe forfaitaire et devront compléter leur dispositif par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.
- 14 communes ont introduit une taxe au sac ou au poids seul et auront à compléter par une taxe forfaitaire.
- 72 communes ont déjà mis en place un système associant taxe de base et taxe perçue selon la quantité de déchets. Elles vérifieront que les montants perçus permettent de financer tous les frais liés aux déchets urbains et que la taxe à la quantité couvre au moins le 40% de ces coûts. Le cas échéant, elles auront à adapter ces montants.

Situation à Yvorne

Chaque habitant, dès 18 ans, doit s'acquitter d'un montant forfaitaire annuel de Fr. 70.- (+ 5.60 de TVA) pour l'élimination des déchets.

Une commission patronnée par la Préfecture a été mise en place pour étudier l'éventualité d'une harmonisation régionale entre, notamment, Aigle, Corbeyrier, Leysin, Roche et Yvorne.

Ces communes ont demandé une dérogation aux délais particulièrement courts imposés par le Canton. Les systèmes actuellement en vigueur sont donc prolongés, dans l'attente des conclusions et propositions de cette commission.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Energies renouvelables : des subventions communales bienvenues !

Dans le cadre de son programme de politique énergétique, la Commune incite les privés et les entreprises à prendre des mesures volontaires dans le domaine de la protection de l'air et de la consommation d'énergie, notamment l'utilisation des énergies renouvelables.

Sous le nom de «Fonds énergétique durable», il a été créé un fonds financier destiné à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Alimenté par un prélèvement de 0.7 ct/kWh consommé sur le territoire communal (Taxe spécifique sur l'énergie électrique), ce Fonds met à disposition des privés au minimum 20% des montants encaissés.

Le Fonds est destiné à des objets et à des actions présentés par des personnes physiques ou morales, pour autant qu'ils aient pour cadre le territoire communal.



Une commission «Energie et Développement durable», composée du Municipal Alain Bassang, de Josette Lüthi et de Stéphane Verdon, a été constituée pour statuer sur les dossiers déposés et émettre des préavis à l'intention de la Municipalité. Cette dernière est ensuite seule com-

Tableau des subventions *

Domaine	Montant TTC	Conditions
Capteurs solaires thermiques	Bâtiment individuel: <10m ² : forfait CHF 2'500.- >10m ² : forfait CHF 2'500.- Bâtiment collectif ou autre: >10m ² : forfait CHF 3'000.- + Fr.150.00 par m ² supplémentaire	Pas de remplacements d'installations solaires existantes Capteurs testés et homologués par l'OFEN Installations mobiles exclues
Cellules photovoltaïques	Forfait CHF 2'500.-	Décision de cas en cas
Chauffage au bois	Puissance inférieure à 30 kW: forfait CHF 2'500.- Puissance supérieure à 30 kW: forfait CHF 2'500.-	Pas de remplacements de chaudières à bois existantes Uniquement chauffages centraux avec circuits de distribution de la chaleur Chaudières homologuées par Energie-Bois Suisse
Pompes à chaleur	Sol-eau: CHF 2'500.-	Uniquement pour des travaux de transformation ou de rénovation
MINERGIE Neuf et rénovation	Bâtiment individuel: Forfait CHF 3'000.- Bâtiment collectif: Le montant maximal de la subvention est de CHF 10'000.-	Uniquement pour des travaux de transformation ou de rénovation Paiement sous réserve de l'obtention du label Frais de labellisation exclus
Vélos et scooters électriques	Participation à hauteur de 20% du prix d'achat Le montant maximal de la subvention est de CHF 400.-	Achat d'un vélo électrique neuf auprès d'un commerçant spécialisé dans la région Batterie sans plomb Un formulaire spécifique est à disposition auprès du Greffe municipal
Amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments	Décision de cas en cas Le montant maximal de la subvention est de CHF 2'000.-	
Etablissement de bilans énergétiques et de plans de mesures énergétiques applicables à des bâtiments ou à des sites de production industriels et artisanaux	L'aide octroyée prendra en charge jusqu'à concurrence de 40% du coût des études énergétiques visant à établir un diagnostic. La participation de la commune est toutefois limitée à CHF 2'000.- par étude et/ou par site	1) Les mandataires et les entreprises associés aux études et aux travaux devront, être inscrits au registre du commerce. 2) Les bilans énergétiques devront en outre être effectués par des entreprises reconnues par les institutions compétentes pour leur savoir-faire en matière d'économie d'énergie. 3) En cas d'acceptation de la demande, il est demandé de remettre un original de l'étude énergétique et du plan de mesures.

SRE: surface de référence énergétique

* Donné à titre indicatif. Des adaptations peuvent y être apportées en tout temps sur décision municipale.

SUBVENTIONS POUR LES VÉLOS ET SCOOTERS ÉLECTRIQUES

La subvention pour les vélos et scooters électriques a été décidée comme suit par la Municipalité lors de sa séance du 17 octobre 2012: «Participation à hauteur de 20% du prix d'achat. Le montant maximal de la subvention est de CHF 400.-».

pétente pour décider ou non de l'octroi.

Les directives relatives à l'utilisation du Fonds énergétique ont été adoptées en séance de Municipalité le 17 octobre 2012. La procédure d'octroi et les conditions à remplir sont disponibles au Greffe communal sur le site: www.yvorne.ch.



INFOS PAROISSIALES

☀️ Pauses musicales au temple d'Yvorne

Chaque mois, le 1^{er} vendredi à 19h30, l'orgue d'Yvorne fera entendre sa voix, accompagné d'autres instruments, pour 3/4 d'heure de méditation avec de courtes lectures. Alors que les cultes du dimanche se vivent à Aigle, le temple d'Yvorne rayonnera - nous l'espérons dans toute la région - de ses « **Pauses musicales** » :

- avant le Téléthon le **7 décembre**
- avant les Rois le **4 janvier**
- puis les 1^{er} février, **1^{er} mars...**



Rendez-vous à Yvorne

- « **Parenthèse** » : moment de partage le 2^{ème} vendredi du mois (**14 décembre...**), 19h30, salle sous la Cure.
- **Feu de l'Avent** : le **2 décembre**, cortège aux flambeaux, 17h30 devant l'église.
- **Culte de Noël** : le **25 décembre**, 10h15 à l'église.
- **Fête paroissiale** : le **21 avril**, culte, puis repas à la salle de la Couronne.

Paroisse réformée : pasteurs A.-C. Rapin - 021 331 56 47 /
C. Salzborn-Chenuz - 021 331 58 35 /
J.-P. Thévenaz - 024 466 44 28 / B. Martin - 024 434 19 81

Paroisse catholique : rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88
www.cath-vd.ch

VIE ÉCONOMIQUE

GUTKNECHT ET FILS SA - 40 ans à votre service

☀️ Un sacré bail pour cette entreprise familiale, fondée en 1972 par Raymond Gutknecht à Aigle, rejoint plus tard par ses fils, Pierre-André et Frédéric. Spécialisée dans les revêtements de sols et de toutes autres surfaces, dans la décoration d'intérieurs et l'ameublement de l'habitat professionnel et privé, Gutknecht et fils SA n'aura cessé, au fil des décennies, de privilégier un service à la clientèle personnalisé et de qualité. Le déménagement sur le territoire vuarnéran aura lieu en 2002, dans une halle de 1000 m² située à la route de Lausanne. En plus de l'atelier, l'entreprise dispose aujourd'hui d'un espace d'exposition de plus de 1500 m², sur deux étages : un temple de la décoration d'intérieurs avec un choix colossal de parquets, tapis, stratifiés, Lino, PVC, tissus et stores. Les visiteurs pourront également s'imprégner de l'ambiance unique de l'esprit chalet qui prédomine dans le show-room avec des meubles en bois massif, dont la rusticité et la chaleur apportent ce cachet typique de l'habitat montagnard ; des meubles d'autrefois qui sauront traverser les âges sans se démoder.



Tournée vers l'avenir

Gutknecht et fils SA s'inscrit en précurseur à Yvorne dans la production et l'utilisation du courant « vert ». En effet, à la fin de l'année, 850 m² de capteurs solaires photovoltaïques seront activés sur le toit de l'entreprise, de quoi produire 120'000 kWh par année, soit la consommation en électricité annuelle d'environ 30 ménages.



Gutknecht et fils SA

Route de Lausanne 19
1853 Yvorne
Tél. 024 466 26 13
Fax 024 466 59 89
www.votreinterieur.ch
info@votreinterieur.ch
Heures d'ouvertures :
Fermé le lundi
Mardi à vendredi :
9h00-12h00 / 13h30-18h00
Samedi : 9h00-16h00

INFOS LOCALES

LA CASCADE À CAÏD

L'entreprise de correction fluviale (ECF) du Torrent enfin terminée, notre célèbre cours d'eau, maintes fois chahuté, peut enfin plonger majestueusement le long de cette solide paroi rocheuse pour achever paisiblement son périple.

Clin d'œil au « gardien » de la cascade de Soretta, un voisin surnommé en son temps « Caïd », Maurice Perret.

« Il y a des vies comme des cascades, d'autres comme des flaques. »
(Michel Polac, « Hors de soi »).



OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la Commune.
A gagner : 3 bouteilles de vin de la Commune.
La photo du précédent numéro était la Palette d'Iseneau.

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CARTEL

Ces derniers mois, Yvorne a vu défiler ses manifestations traditionnelles. Les Caves Ouvertes, samedi et dimanche de Pentecôte, ont donné au village des petits airs de fête. Aussitôt dit aussitôt fait, le weekend suivant le village vivait sous le tir nourri en stand des Abbayes d'Yvorne, Mousquetaires et Union avec parade obligatoire dans les rues, apéro et banquet. Le 1^{er} août, une journée radieuse a permis un déroulement parfait du Brunch de Provy dans les jardins du Caveau. Fidèle au poste, Sylvia Minod a parcouru l'ensemble de la région en quête de produits de différents terroirs. La Jeunesse du Printemps, tambours battants, a sillonné les allées des campings avant d'emmener le cortège des enfants autour du village. La tâche incombait ensuite au Ski-Club de sustenter les participants aux festivités nationales avec une brochettes-party. Autorités communales, religieuses, président du Cartel et nouveau citoyen se sont succédés au perchoir pour le partie officielle. La parole a aussi été donnée à Oriane Engel, présidente des Jeunes Libéraux Radicaux vaudois, pour l'allocution fédérale. Le feu a été bouté et généreusement attisé par de violents coups de vents, avant d'être copieusement arrosé par un orage et, finalement, maîtrisé par quelques grêlons...

Le 6 octobre, premier samedi des vendanges, personne n'a loupé la remise du Mérite Vuarnéran et des prix des balcons et jardins fleuris. Une nouvelle fois la manifestation a bénéficié de la clémence de la météo. Les *Yellow Dogs* ont assuré la partie musicale et mis une ambiance du tonnerre.

C'est entre autre par ses qualités de cuisinier que Jean-Pierre Devaud s'est vu attribuer le Mérite 2012. Depuis plus de 20 ans, Jean-Pierre se dévoue régulièrement au service des sociétés: Moto-Club et Amis de Versvey notamment, lors de fêtes, soupers et autres fêtes au village, kermesses. Il nourrit aussi, depuis de nombreuses années, l'équipe motopompe des pompiers du SDIS Chablais à l'issue de leurs 10 entraînements pour le Concours Cantonal. Le Mérite 2012 souligne ainsi le dévouement exemplaire d'une personne au sein des sociétés locales.

Réuni en assemblée générale le 8 novembre, le Cartel des sociétés locales a vu un changement dans la composition de son comité. En effet Jean-Marc Etienne, après de nombreuses années en tant que vice-président, a souhaité se retirer. Nous le remercions pour son travail, son engagement et son dévouement au sein du Cartel ainsi que dans d'autres sociétés au sein desquelles il restera actif. Xavier Monod, ancien président de la Jeunesse, a été élu par acclamation.

Décembre verra les traditionnelles fenêtres de l'Avent au cours desquelles nous nous réjouissons de vous croiser nombreux. Comme en 2003 et 2004 le premier week-end de décembre se placera sous le signe de la Marche de l'Espoir durant 24 h lors du 25^{ème} Téléthon.



Remise du Mérite Vuarnéran

Frédéric Blanc, Président

SOCIÉTÉ DES AMIS TIREURS LA RELÈVE SE DISTINGUE

Du haut de ses 15 ans, Sébastien Delacrétaz a brillé lors de la finale du Championnat vaudois individuel de tir catégorie D (arme d'ordonnance), qui s'est déroulé le 6 octobre au Stand de Vernand à Lausanne.

Avec une passe de 849 points (sur 1000), il décroche le titre de Champion vaudois dans la catégorie « Jeunes juniors » (10-16 ans) qui comptait 25 participants.

Dans la catégorie « Juniors » (17-20 ans), Alexandre Besson termine 3^{ème} et Cédric Bron, 5^{ème}.

Il est encore à noter que sur 7 tireurs vuarnérans, 4 ont terminé en finale.

De gauche à droite :

Dominique Delacrétaz, 25^{ème} catégorie élite, Sébastien Delacrétaz, 1^{er} catégorie jeune junior (médaille d'or), Cédric Bron, 5^{ème} catégorie jeune tireur (diplôme), Claude Delacrétaz, 6^{ème} catégorie élite (diplôme), Alexandre Besson, 3^{ème} catégorie jeune tireur (médaille de bronze).



LA COURSE DE L'ESPOIR

Les 8 et 9 décembre prochain, à l'occasion du Téléthon, aura lieu la Course de l'Espoir. Le Cartel des sociétés organise un stand de brocante, bourse aux jouets, pâtisseries, artisanat, etc. Les personnes désirant nous aider à garnir ce stand peuvent déposer leur don le samedi 8 décembre dès 9 h à la salle de gym (à côté du caveau des vignerons).

Afin que le parcours de la course soit illuminé et notre village féérique, nous vous encourageons à décorer vos maisons pour cette occasion.

Si vous souhaitez nous prêter main forte durant la durée de la manifestation, vous êtes bienvenus et pouvez vous adresser à Danielle Nicolier au 079 507 81 68.

FENÊTRES DE L'AVENT

1^{er} décembre : inauguration du sapin de Noël décoré par les écoles. Soupe populaire.

2 décembre : concert de l'Avent à 15h30 à l'Eglise d'Yvorne suivi d'un goûter à la Couronne (concert et goûter offerts par la famille Reichenbach).

17h30: rendez-vous devant l'église pour le traditionnel cortège aux flambeaux qui vous emmènera au sommet du vignoble.

18 h: feu de l'Avent suivi d'une collation offerte par la paroisse.

Du 3 au 22 décembre : tous les soirs de 18h30 à 20 h, une nouvelle fenêtre décorée s'illumine! Venez nombreux pour retrouver des voisins, des amis, découvrir une société ou simplement faire connaissance. Vous êtes tous bienvenus! Découvrez le programme détaillé prochainement dans votre boîte aux lettres ou sur www.yvorne.ch.

Le cartel des sociétés en collaboration avec les habitants d'Yvorne

CAVES OUVERTES 2012

Les traditionnelles Caves Ouvertes se sont déroulées les 26 et 27 mai sous un soleil généreux. Elles ont eu lieu simultanément avec les Caves Ouvertes du canton de Vaud. 1'500 verres ont été vendus pour déguster cet exceptionnel millésime 2011. Une belle affluence de connaisseurs des vins de notre commune.



Dans le jardin à la Cave Perréaz



Chez les Artisans Vignerons



Domaine Dillet



Le traditionnel chauffeur de bus : Samy Delacrétaz et Madame



Cave de la Commune



Du beau monde au Domaine de l'Ouille

VENDANGES 2012



La Mondeuse

Millésime 2012 : l'année des « contre » ! Les contrastes du temps qu'il fait, les contretemps du temps qui passe ont imperturbablement contrarié le vigneron.

Météo fortement capricieuse, le froid de février s'oppose aux chaleurs de fin août. Ainsi que la sécheresse de l'été s'oppose aux pluies automnales.

En juin, l'alternance entre pluie et chaleur ont mis à mal la patience du vigneron et il a fallu toute son expérience pour positionner les traitements de façons adéquates. Pluies de lundi à mercredi, vents le jeudi, soleil et 30° C le vendredi. Tous les ingrédients pour le bonheur des mycophiles.

En conséquence, le mildiou et surtout l'oïdium ont été les invités de l'année. Un peu de pourriture a aussi fait diminuer la récolte de certaines spécialités.

Dans un climat toujours morose avec un marché aussi lourd que le temps, les prix et les quotas chutant comme le thermomètre à la Brévine, tout en observant un ciel gris et pluvieux, les vendanges se sont cependant déroulées dans une ambiance sereine et festive. Le vigneron reste optimiste et garde le sourire. Faible récolte dans les rouges et excellente dans les blancs, les premières dégustations laissent entrevoir que la nature, la vigne et le vin savent faire fi des difficultés.

En date du 28 octobre et à l'aube du 1^{er} Ressat de Provy la neige a fait son apparition comme le suggère la photo ci-contre de la Mondeuse de la Commune. Santé bonheur !

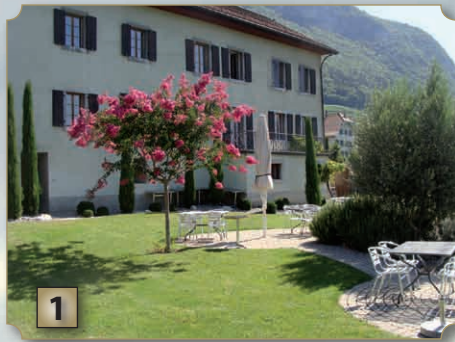
320 personnes ont bravé le froid et le vent lors du premier Ressayt d'Yverne le 28 octobre. Echelonnés sur toute la journée, les groupes se sont déplacés depuis le Caveau sur un parcours de 4 km qui les menait à travers vignes pour déguster les grands crus de notre commune ainsi que les délicieux plats concoctés par des chefs de cuisine renommés tels que Pierrot Ayer, Pierrick Suter, Christophe Rod et bien sûr nos deux restaurateurs : Luis Perez, Restaurant du Torrent, et Ursula Reichenbach, Restaurant de la Couronne, la dégustation des fromages étant assurée par la Laiterie du Collège d'Aigle. Le parcours a commencé au Caveau avec l'apéritif pour continuer à la Couronne, ensuite aux Portes Rouges, à Vers-Morey, au Château Maison Blanche, à la salle de la Grappe et enfin à la grande salle.

Quelques mots de personnes à l'issue de ce tour: « une organisation parfaite, de grands crus avec des plats hors du commun, nous reviendrons ».

Les intempéries du samedi ont obligé les organisateurs à modifier le parcours. En effet, celui-ci était prévu avec des haltes dans les vignes, mais le vent en a décidé autrement en détruisant les tentes et les éclairages prévus.

Les participants à cette journée se réjouissent d'ores et déjà de l'édition 2013.

1. Le Caveau
2. Restaurant de la Couronne
3. Domaine des Portes Rouges
Pierrick Suter à l'œuvre
4. Le coin Christophe Rod
5. Château Maison Blanche
L'équipe de Pierrot Ayer
6. Salle de la Grappe
7. Grande salle de la Couronne



Le Ressayt d'Yverne



AGENDA

(état provisoire avant parution du calendrier communal)

1^{er} janvier 2013

Accueil de la Jeunesse à Versvey
Amis de Versvey

1^{er} et 2 janvier Tournée tambours de la Jeunesse - Bal le 2 janvier

4 janvier Pause musicale des Rois
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

9 janvier Rencontre du mercredi
14h15 à la Maison de Paroisse d'Aigle

11 janvier Parenthèse
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

12 janvier Concours de tambours
Mont-la-Ville Jeunesse

12 janvier Sortie OJ - Ski-Club

19 janvier Sortie OJ - Ski-Club

23 janvier Rencontre du mercredi
14h15 à la Grappe - Paroisse

26 janvier Sortie OJ - Ski-Club

27 janvier Culte de l'Unité
10 h église du Cloître Aigle - Paroisse

1^{er} février Pause musicale de l'hiver
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

2 février Sortie OJ - Ski-Club

1^{er} février Assemblées générales
Mousquetaires et Union

6 février Rencontre du mercredi
Loto catéchumènes 14h15 à la Maison de paroisse à Aigle - Paroisse

8 février Parenthèse
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

9-10 février Week-end OJ - Ski-Club

16 février Match aux cartes - Bouchon d'Or

20 février Rencontre du mercredi
14h15 salle de la Grappe - Paroisse

23 février Descente aux flambeaux/raclette
Ski-Club Corbeyrier

27 février Assemblée générale - Amis de Versvey

1^{er} mars Pause musicale de la Passion
19h30 église d'Yvorne

2 mars Sortie OJ - Ski-Club

6 mars Rencontre du mercredi - 14h30
maison de commune Corbeyrier - Paroisse

8 mars Parenthèse
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

10 mars Concours aux Mosses - Ski-Club

15-16 mars Adultes + Atelier
Compagnons du Coteau

19 mars Assemblée paroissiale
20h15 maison de paroisse Aigle - Paroisse

22-23 mars Adultes + Atelier
Compagnons du Coteau

23-24 mars Week-end de ski - Ski-Club

24 mars Culte des Rameaux
10h15 église du Cloître Aigle - Paroisse

31 mars Aube de Pâques
6 h église du Cloître Aigle - Paroisse

31 mars Culte de Pâques
10h15 église d'Yvorne - Paroisse

5 avril Pause musicale de Pâques
19h30, église d'Yvorne - Paroisse

10 avril Etape du Tour du Chablais - Ski-Club

12 avril Parenthèse
19h30 église d'Yvorne - Paroisse

21 avril Fête paroissiale à Yvorne

Ouverture ski-lift de Luan:
2-6.1.13 - 12-13.1.13 - 19-20.1.13 - 26-27.1.13
- 1-2.2.13 - 9-10.2.13 - 16-24.2.13 - 2-3.3.13

INFOS LOCALES

Une légende à Yvorne

Le 31 mai, à l'occasion du dernier Rallye automobile du Chablais, un illustre concurrent s'est offert une halte au bâtiment communal, pour le faire le plein... de vin.

Octuple champion du monde de la discipline (et même un 9^{ème} titre acquis en octobre au Rallye de France - Alsace), Sébastien Loeb s'est accordé quelques minutes de pause à Yvorne avant de repartir dompter avec maestria les routes chablaisiennes.



LE COIN DU GOURMET

La recette de Christophe Rod, Restaurant la Roseraie

Epigramme de pigeons au thym

Pour 4 personnes :

- 4 suprêmes de pigeons
- 100 gr de persil frisé haché
- 1 cuillère à café de thym
- 1 cuillère à café de romarin
- 1 jaune d'œuf

Enlever la peau sur les suprêmes et sa-
ler.

Fariner et badi-
geonner les suprêmes avec le jaune d'œuf et les paner avec le persil. Dans une poêle pas trop chaude, disposer les suprêmes, laisser cuire 2-3 minutes, les retourner et arroser 2-3 minutes. Les retirer ensuite de la poêle, les recouvrir d'une feuille

d'aluminium, laisser tirer le même temps que le temps de cuisson 5-6 minutes (les suprêmes hors de la poêle ainsi cuits peuvent attendre facilement 20 minutes sans risque de sur-cuisson). Avant de les servir, leur donner un coup de chaud dans la poêle de cuisson ainsi qu'un tour de moulin à poivre. Disposer sur l'assiette entier ou trancher selon votre goût. Rectifier le jus, ajouter le thym et saucer.



Restaurant la Roseraie

1853 Yvorne

Tél. 024 466 25 89 - www.roseraie.ch